

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

La Fondation de l'Université Laval

États financiers
Au 30 avril 2018

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation de l'Université Laval,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**, qui comprennent le bilan au 30 avril 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Université Laval au 30 avril 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 25 septembre 2018

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n°A110548

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PRODUITS										
Souscriptions	85 497 \$	101 439 \$	17 306 724 \$	25 006 463 \$	- \$	- \$	2 027 539 \$	1 655 727 \$	19 419 760 \$	26 763 629 \$
Revenus nets de placements (note 12)	22 742	95 871	677 446	1 732 622	-	-	6 836 158	14 546 034	7 536 346	16 374 527
Contribution de l'Université Laval (note 13)	1 583 510	1 719 353	-	-	-	-	-	-	1 583 510	1 719 353
Revenu net des stationnements (note 14)	2 736 060	2 649 424	-	-	-	-	-	-	2 736 060	2 649 424
Carte Partenaire (note 10)	871 667	996 592	-	-	-	-	-	-	871 667	996 592
Activités des diplômés (note 10)	205 287	255 138	-	-	-	-	-	-	205 287	255 138
Commandites (note 10)	407 360	376 538	-	-	-	-	-	-	407 360	376 538
	5 912 123	6 194 355	17 984 170	26 739 085	-	-	8 863 697	16 201 761	32 759 990	49 135 201
CHARGES										
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	40 684	42 488	-	-	40 684	42 488
Salaires et charges sociales	5 295 256	4 986 600	-	-	-	-	-	-	5 295 256	4 986 600
Honoraires professionnels	412 741	443 377	-	-	-	-	-	-	412 741	443 377
Abonnement, cotisations et licences	161 708	140 502	-	-	-	-	-	-	161 708	140 502
Publicité et promotion	133 332	261 100	-	-	-	-	-	-	133 332	261 100
Charges locatives	233 881	231 666	-	-	-	-	-	-	233 881	231 666
Contributions	56 770	78 452	-	-	-	-	-	-	56 770	78 452
Papeterie et frais de bureau	108 281	143 267	-	-	-	-	-	-	108 281	143 267
Frais de réception	401 317	367 091	-	-	-	-	-	-	401 317	367 091
Frais de représentation, de déplacement et de réunion	67 531	140 639	-	-	-	-	-	-	67 531	140 639
Télécommunications	75 276	90 983	-	-	-	-	-	-	75 276	90 983
Frais bancaires et financiers	83 095	85 167	-	-	-	-	-	-	83 095	85 167
Frais d'envois	85 821	77 535	-	-	-	-	-	-	85 821	77 535
Formation	52 829	26 741	-	-	-	-	-	-	52 829	26 741
Entretien et réparations	7 535	11 914	-	-	-	-	-	-	7 535	11 914
Fournitures	53 703	82 408	-	-	-	-	-	-	53 703	82 408
	7 229 076	7 167 442	-	-	40 684	42 488	-	-	7 269 760	7 209 930
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT SUBVENTIONS VERSÉES	(1 316 953)	(973 087)	17 984 170	26 739 085	(40 684)	(42 488)	8 863 697	16 201 761	25 490 230	41 925 271
Subventions versées	200 100	1 751 250	21 602 353	15 966 193	-	-	-	-	21 802 453	17 717 443
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)	(1 517 053)\$	(2 724 337)\$	(3 618 183)\$	10 772 892 \$	(40 684)\$	(42 488)\$	8 863 697 \$	16 201 761 \$	3 687 777 \$	24 207 828 \$

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
SOLDE, début de l'exercice	4 154 802 \$	4 149 584 \$	75 691 845 \$	61 918 723 \$	139 414 \$	156 806 \$	131 906 702 \$	121 459 822 \$	211 892 763 \$	187 684 935 \$
Excédent des produits (charges)	(1 517 053)	(2 724 337)	(3 618 183)	10 772 892	(40 684)	(42 488)	8 863 697	16 201 761	3 687 777	24 207 828
	2 637 749	1 425 247	72 073 662	72 691 615	98 730	114 318	140 770 399	137 661 583	215 580 540	211 892 763
Virements interfonds										
Acquisition d'immobilisations	(39 052)	(25 096)	-	-	39 052	25 096	-	-	-	-
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(1 011 428)	(1 031 354)	1 011 428	1 031 354	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds pour le soutien aux activités du milieu	(20 845)	(26 000)	20 845	26 000	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	(50 000)	-	50 000	-	-	-	-	-	-	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	-	500 000	(3 034 568)	(686 017)	-	-	3 034 568	186 017	-	-
Politique de dépense des fonds (note 11)	2 258 706	3 360 630	3 936 824	2 568 823	-	-	(6 195 530)	(5 929 453)	-	-
Autres	485 822	(48 625)	143 529	60 070	-	-	(629 351)	(11 445)	-	-
	1 623 203	2 729 555	2 128 058	3 000 230	39 052	25 096	(3 790 313)	(5 754 881)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	4 260 952 \$	4 154 802 \$	74 201 720 \$	75 691 845 \$	137 782 \$	139 414 \$	136 980 086 \$	131 906 702 \$	215 580 540 \$	211 892 763 \$

La Fondation de l'Université Laval

BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
ACTIF										
Placements à la juste valeur (note 4)	3 602 147 \$	4 161 264 \$	36 187 009 \$	36 415 579 \$	- \$	- \$	135 786 466 \$	131 186 521 \$	175 575 622 \$	171 763 364 \$
Souscriptions à recevoir (note 7)	56 693	26 394	37 468 586	38 794 405	-	-	1 310 631	720 181	38 835 910	39 540 980
Sommes à recevoir de l'Université Laval	3 456 577	3 319 685	-	-	-	-	-	-	3 456 577	3 319 685
Autres sommes à recevoir	130 456	165 934	-	-	-	-	-	-	130 456	165 934
Frais payés d'avance	148 545	160 627	-	-	-	-	-	-	148 545	160 627
Participation au capital d'une fiducie résiduaire (note 8)	-	-	526 274	481 861	-	-	-	-	526 274	481 861
Don de biens destinés à la vente et à l'utilisation	-	-	44 956	-	-	-	-	-	44 956	-
Immobilisations (note 9)	-	-	-	-	137 782	139 414	-	-	137 782	139 414
	7 394 418 \$	7 833 904 \$	74 226 825 \$	75 691 845 \$	137 782 \$	139 414 \$	137 097 097 \$	131 906 702 \$	218 856 122 \$	215 571 865 \$
PASSIF										
Sommes à payer à l'Université Laval	321 988 \$	379 469 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	321 988 \$	379 469 \$
Autres créiteurs et charges à payer	836 417	1 084 857	25 105	-	-	-	117 011	-	978 533	1 084 857
Produits reportés (note 10)	1 975 061	2 214 776	-	-	-	-	-	-	1 975 061	2 214 776
	3 133 466	3 679 102	25 105	-	-	-	117 011	-	3 275 582	3 679 102
SOLDES DE FONDS										
Investis en immobilisations	-	-	-	-	137 782	139 414	-	-	137 782	139 414
Affectation d'origine externe	-	-	74 201 720	75 691 845	-	-	130 992 591	122 128 894	205 194 311	197 820 739
Affectation d'origine interne (note 3)	187 773	727 881	-	-	-	-	5 987 495	9 777 808	6 175 268	10 505 689
Non grevés d'affectations	4 073 179	3 426 921	-	-	-	-	-	-	4 073 179	3 426 921
	4 260 952	4 154 802	74 201 720	75 691 845	137 782	139 414	136 980 086	131 906 702	215 580 540	211 892 763
	7 394 418 \$	7 833 904 \$	74 226 825 \$	75 691 845 \$	137 782 \$	139 414 \$	137 097 097 \$	131 906 702 \$	218 856 122 \$	215 571 865 \$

Pour le conseil d'administration,  administrateur

 administrateur

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale	55 200 \$	84 642 \$
Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	18 587 536	16 410 821
Rachats nets dans la Fiducie globale - fonds non capitalisés	3 530 911	1 768 550
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	41 890	25 880
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	1 419 510	1 420 633
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	2 621 319	2 653 925
Rentrées de fonds provenant de la Carte Partenaire	668 406	940 975
Rentrées de fonds provenant des commandites et activités des diplômés	615 058	655 293
Sorties de fonds - charges	(7 578 086)	(7 855 730)
Sorties de fonds - subventions versées	(21 802 453)	(17 717 448)
Autres sorties de fonds	(112 830)	(40 960)
	(1 953 539)	(1 653 419)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	(39 052)	(25 096)
Rachats nets dans la Fiducie globale - fonds capitalisés	547 445	64 293
Acquisition de placements	(500 000)	(8 018)
Produit de la cession de placements	6 000	200 000
	14 393	231 179

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports reçus à titre de dotation	1 437 141	1 173 511
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(502 005)	(248 729)
ENCAISSE, début de l'exercice	1 739 191	1 987 920
ENCAISSE, fin de l'exercice	1 237 186 \$	1 739 191 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Les estimations qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont présentées dans les notes suivantes :

- Note 4 - Placements à la juste valeur;
- Note 7 - Souscriptions à recevoir.

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placements.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de la Carte Partenaire, d'activités des diplômés et de commandites sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les produits qui ont été reçus, mais pour lesquels les services n'ont pas été rendus, sont présentés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont gagnés.

Apports et dons reçus sous forme de biens et services

Les apports et dons reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées au moment où elles sont versées.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et les durées ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Logiciels	solde décroissant	30 %
Logiciel de sollicitation	linéaire	10 ans
Matériel informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

Réduction de valeur des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

3. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements des fonds capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital, et que les placements des fonds non capitalisés et de roulement produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

Affectation d'origine interne - Fonds d'administration générale

Étant donné que le capital des fonds non capitalisés et de roulement de la Fiducie globale est garanti pour ses participants, le Fonds d'administration générale de la Fondation permet de compenser les fluctuations négatives qui pourraient survenir. Afin de garantir le capital tout en limitant les fluctuations du Fonds d'administration générale, une réserve est constituée à partir des rendements excédentaires réalisés sur le rendement cible établi par résolution du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2018	2017
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval		
Fonds capitalisés - moyen et long terme	136 788 509 \$	132 644 398 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	12 180 387	11 873 803
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	24 683 320	25 040 134
Encaisse	1 237 186	1 739 191
Dépôt à terme, 3,35 %, échu en mars 2018	-	322 490
Fonds commun de marché monétaire Jarislowski Fraser	4 047	-
Fonds commun d'actions Jarislowski Fraser	255 528	-
Fonds commun équilibré Jarislowski Fraser	251 636	-
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	175 009	143 348
	175 575 622 \$	171 763 364 \$

La Fondation et l'Université ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval (Fiducie globale). Des modalités administratives distinctes ont été définies pour, d'une part, les fonds capitalisés et, d'autre part, les fonds non capitalisés et de roulement. Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit les placements à moyen et long terme et les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un Comité de placement conjoint supervise les opérations liées aux placements et la mise en application de la Politique et des Directives de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net disponible pour les participants dans les placements de moyen et long terme et de court terme est exprimé en unités à leur juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la juste valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 - Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par les gestionnaires par niveau, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2018 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval				
Fonds capitalisés - moyen et long terme	67 409 693 \$	27 440 321 \$	41 938 495 \$	136 788 509 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	6 002 523	2 443 434	3 734 430	12 180 387
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	6 791 857	17 891 463	-	24 683 320
Encaisse	1 237 186			1 237 186
Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser	-	4 047	-	4 047
Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser	255 528	-	-	255 528
Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser	251 636	-	-	251 636
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	-	-	175 009	175 009
	81 948 423 \$	47 779 265 \$	45 847 934 \$	175 575 622 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2017	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2018	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2018
Niveau 3						
Fonds capitalisés - moyen et long terme	39 167 005 \$	6 359 814 \$	(5 818 002)\$	2 229 678 \$	41 938 495 \$	609 082 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	3 506 075	547 879	(518 067)	198 543	3 734 430	54 236
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	143 348	-	-	31 661	175 009	31 661
	42 816 428 \$	6 907 693 \$	(6 336 069)\$	2 459 882 \$	45 847 934 \$	694 979 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par les gestionnaires par niveau, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2017 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval				
Fonds capitalisés - moyen et long terme	67 679 772 \$	25 797 621 \$	39 167 005 \$	132 644 398 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	6 058 427	2 309 301	3 506 075	11 873 803
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	21 569 869	3 470 265	-	25 040 134
Encaisse	1 739 191	-	-	1 739 191
Dépôt à terme	322 490	-	-	322 490
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	-	-	143 348	143 348
	97 369 749 \$	31 577 187 \$	42 816 428 \$	171 763 364 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2016	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2017	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2017
Niveau 3						
Fonds capitalisés - moyen et long terme	27 282 214 \$	10 468 154 \$	(638 865)\$	2 055 502 \$	39 167 005 \$	973 485 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	2 149 893	1 229 371	(57 189)	184 000	3 506 075	87 142
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	130 421	-	-	12 927	143 348	12 927
	29 562 528 \$	11 697 525 \$	(696 054)\$	2 252 429 \$	42 816 428 \$	1 073 554 \$

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2018 et 2017, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de l'un des deux fonds communs d'actions américaines, des fonds communs d'actions étrangères et du fonds commun d'infrastructures détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 1 010 000 \$ (2017 - 990 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des unités de participation dans des titres du marché monétaire, des titres obligataires, du fonds commun d'obligations, du fonds commun de dettes hypothécaires commerciales et du fonds commun de prêts bancaires, détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, dont la durée modifiée est d'environ quatre ans pour les placements à moyen et long terme et d'environ deux ans et demi pour les placements à court terme. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 595 000 \$ (2017 - 610 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale et des fonds communs qu'elle détient en propre. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 3 655 000 \$ (2017 - 3 685 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières.

À cet effet, les Directives de placement de la Fiducie globale limitent à 10 % le poids maximal d'un même émetteur corporatif dans ses portefeuilles de titres de marché monétaire et obligataire, de fonds obligataires à moyen et long terme, de dettes hypothécaires commerciales et de prêts bancaires.

De plus, elles imposent des cotes de crédit minimales à l'acquisition, un titre obligataire ne pouvant avoir une cote inférieure à BBB selon S&P ou l'équivalent alors qu'un titre du marché monétaire doit être d'au moins R-1 low selon DBRS ou l'équivalent. Aussi, le poids des titres obligataires canadiens de sociétés BBB de moyen et long terme ne peut excéder de plus de 10 % celui de l'indice de référence FTSE TMX Canada Univers.

Le portefeuille de dettes hypothécaires commerciales détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale est principalement constitué de prêts hypothécaires de premier rang avec un ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, inférieur à 75 %. Un maximum de 20 % de la valeur marchande de ce sous-portefeuille peut être investi dans des prêts hypothécaires qui ne sont pas de premier rang ou dont le ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, est supérieur à 75 %, mais sans excéder 90 %, à moins que le prêt ne soit garanti par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ce sous-portefeuille doit aussi être bien diversifié par secteur. Un maximum de 50 % peut être investi dans un seul secteur.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Quant à lui, le portefeuille de prêts bancaires détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale consiste en des prêts octroyés par des banques à des entreprises de grande et moyenne taille ayant une qualité de crédit inférieure (moins de BBB).

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la détention de titres gouvernementaux du marché monétaire ainsi que de la proportion d'obligations fédérales, provinciales et municipales dans les titres obligataires et le fonds commun de placements obligataires détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est de 100 % de l'actif financier au 30 avril 2018, excluant les fonds communs Jarislowski Fraser et les actions et les unités de participation dans des fonds communs d'actions d'immobilisations et d'infrastructures détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale.

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les souscriptions à recevoir. La direction de la Fondation considère que la provision pour non-respect des engagements est suffisante dans les circonstances.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est d'environ 113 155 000 \$ (2017 - 113 340 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire et obligataire et des unités de participation dans des fonds d'obligations à court terme, de celui à moyen et long terme ainsi que de celui de prêts bancaires détenus en propre ou par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par les gestionnaires en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé. Au 30 avril 2018, ces titres représentent un montant de 54 425 485 \$ (2017 - 53 139 232 \$).

	2018	2017
AAA	19,4 %	20,4 %
AA	20,7	14,0
A	32,2	39,5
BBB	8,2	6,9
BB et moins	19,5	19,2
	100,0 %	100,0 %

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs des fonds non capitalisés et de roulement.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

7. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	2018	2017
Souscriptions à recevoir	43 606 456 \$	44 000 941 \$
Provision pour non-respect des engagements	(4 770 546)	(4 459 961)
	38 835 910 \$	39 540 980 \$

L'actualisation des souscriptions à recevoir a un effet négatif de 90 201 \$ (2017 - 547 688 \$). Les taux d'actualisation utilisés sont ceux de la courbe de zéro-coupon de la Province de Québec pour les termes de 1 à 10 ans. Les taux varient de 0,81 % à 2,88 % (2017 - de 0,81 % à 2,21 %).

Les paiements de souscriptions pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	2018	2017
1 an	12 038 149 \$	11 085 344 \$
2 ans	8 679 200	8 148 568
3 ans	6 520 077	6 434 210
4 ans	4 755 283	4 670 673
5 ans	2 540 157	3 455 156
6 à 10 ans	4 303 044	5 747 029
	38 835 910 \$	39 540 980 \$

Les paiements des souscriptions à recevoir dont l'échéance est de plus de 10 ans ne sont pas comptabilisés. Ceux-ci totalisent 4 239 931 \$ (montant non actualisé) au 30 avril 2018 (2017 - 4 343 386 \$).

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

10. PRODUITS REPORTÉS

	2018			2017	
	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin	Solde à la fin
Carte Partenaire	2 039 154 \$	611 256 \$	(871 667)\$	1 778 743 \$	2 039 154 \$
Activités des diplômés	26 371	210 730	(205 287)	31 814	26 371
Commandites	149 251	422 613	(407 360)	164 504	149 251
	2 214 776 \$	1 244 599 \$	(1 484 314)\$	1 975 061 \$	2 214 776 \$
Produits reportés au prochain exercice	885 145 \$			868 595 \$	885 145 \$
Produits reportés à long terme	1 329 631 \$			1 106 466 \$	1 329 631 \$

11. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	1 308 632 \$	1 233 940 \$	- \$	- \$	(1 308 632)\$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	593 652	1 689 222	(593 652)	(1 689 222)	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	356 422	437 468	4 530 476	4 258 045	(4 886 898)	(4 695 513)
	2 258 706 \$	3 360 630 \$	3 936 824 \$	2 568 823 \$	(6 195 530)\$	(5 929 453)\$

12. REVENUS NETS DE PLACEMENTS

Les pertes non réalisées sur les placements représentent un montant de 4 253 608 \$ en 2018 (2017 - gains de 9 228 135 \$). Des frais de gestion d'un montant de 750 504 \$ (2017 - 311 220 \$) ont été comptabilisés à l'encontre des revenus.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

13. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	2018	2017
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	545 993 \$	525 811 \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	71 301	167 959
Maintien du fichier des diplômés	200 000	200 000
Contribution - fonctionnement et informatique	532 335	593 917
Locaux prêtés	233 881	231 666
	1 583 510 \$	1 719 353 \$

14. REVENU NET DES STATIONNEMENTS

Gestion des stationnements

La convention de bail couvrant la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 permet à la Fondation de louer tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière, ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Le loyer annuel de base correspond à un montant de 30 % des revenus bruts annuels de stationnement majoré d'un montant équivalent à 35 % des revenus bruts de stationnement excédant de 4 000 000 \$ provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. Un amendement à la convention de bail effectif le 1^{er} mai 2018 stipule que le loyer annuel de base sera établi à 50 % des revenus bruts de stationnement provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Le contrat de gestion des stationnements est intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % des dites dépenses. Le contrat de gestion, échu en avril 2018, a été reconduit automatiquement au 1^{er} mai 2018 pour un an, aux mêmes conditions.

Le revenu net des stationnements se détaille ainsi :

	2018	2017
Revenus	10 303 533 \$	9 722 564 \$
Dépenses	7 567 473	7 073 140
	2 736 060 \$	2 649 424 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2018

15. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Contribution de l'Université Laval	1 583 510 \$	1 719 353 \$
Frais de gestion des stationnements	233 936 \$	226 932 \$
Frais de location des stationnements	4 994 175 \$	4 576 889 \$
Subventions versées	21 352 047 \$	17 108 583 \$
Charges locatives	233 881 \$	231 666 \$